

Réunion du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 16 décembre 2015

• **En présence de :**

GOBERT Jacques, Bourgmestre, Président du Conseil
DEVIN Laurent, Bourgmestre
DAYE Maxime, Bourgmestre
DE VOS Karl, Bourgmestre
DRAUX Didier, Bourgmestre
THIEBAUT Eric, Bourgmestre
LOISEAU Vincent, Bourgmestre
DUPONT Xavier, Bourgmestre
PAGET Bernard, Bourgmestre
TOURNEUR Aurore, Bourgmestre
CULQUIN Brigitte, échevin délégué
HOYAUX Pascal, Bourgmestre
LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre
DE SAINT MOULIN Marc, Bourgmestre
DI RUPO Elio, Bourgmestre
OLIVIER Daniel, Bourgmestre
POLL Bénédicte, Bourgmestre
MOYART Ghislain, Bourgmestre
SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre
MOUREAU Christian, Bourgmestre

MILHOMME Rudi, Colonel, Commandant de zone ff

HOBE Jonathan, Secrétaire du Conseil

Excusé(e) : Véronique DAMEE, Bourgmestre

Finances - Transfert à la commune de Mons des emprunts relatifs à des biens immobiliers indûment transférés à la zone Hainaut Centre

Le Conseil de la Zone, réuni en séance publique,

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile;

Vu la loi du 19 avril 2014 portant règlement sur la comptabilité des Zones de Secours ;

Considérant le non transfert des biens immeubles de la caserne de Mons étant donné que ces biens ont été acquis par le biais d'emprunts contractés par le CRAC à laquelle la Zone de Secours ne peut succéder dans les obligations de remboursement à la date de son entrée en vigueur ;

Vu la décision du Collège de zone du 2 décembre 2015 ;

DECIDE, à l'unanimité,

Article 1er : de retourner à la commune de Mons des emprunts mentionnés ci-dessous, ainsi que les charges et les obligations y afférant et ce rétroactivement au 01 janvier 2015 :

N°1	A retourner à la Ville de Mons	Création d'un Centre Régional de Service de Secours
N°2	A retourner à la Ville de Mons	S.incendie acq.et pose d'équipement pour le nouveau casernement (enseignes)
N°3	A retourner à la Ville de Mons	Construction du Centre Régional de Service de Secours
N°18	A retourner à la Ville de Mons	Acquisition et pose de rayonnage rotatifs pour le service Prévention du SI
N°29	A retourner à la Ville de Mons	Travaux de ventilation chaufferie et sous-station, Caserne des Pompiers
N°45	A retourner à la Ville de Mons	Remplacement portes sectionnelles entrée principale casernement
N°52	A retourner à la Ville de Mons	Mise en ordre des installations techniques, CRS

Article 2 : sont également retournées à la commune de Mons – qui les poursuivra - toutes les procédures de marché public en cours ainsi que l'exécution des marchés déjà attribués, relatives à ces emprunts auprès de Belfius Banque.

Copie de la présente délibération sera envoyée à Belfius Banque.

Par le Conseil:

**Le Secrétaire du Conseil,
Jonathan HOBE**

**Le Président du Conseil,
Jacques GOBERT**

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire du Conseil,

Le Président du Conseil,

Jonathan HOBE

Jacques GOBERT